Merci à nos partenaires

M. PEREIRA
9, rue Gambetta - 51500 MAILLY-CHAMPAGNE
03 26 49 45 96 - 06 08 58 68 58
03 26 49 46 45
TERRASSEMENT

CSGV et La Pastorale
Magasin libre-service ouvert à tous
Jardin - alimentation animale
Vêtements/chaussants
Produits viti-vinicoles
UNIES POUR MIEUX VOUS SERVIR
MAILLY CHAMPAGNE, 4 rue du 11 novembre
Tel 03.26.49.41.31 – Fax 03.26.49.47.47
csgv.pastorale.mailly@gmail.com

hutasse olivier
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
ENERGIES NOUVELLES
POMPES A CHALEUR
CREATIONS DE SALLES DE BAINS
NEUF ET RENOVATION
Tél. 03 26 49 68 54 - Fax. 03 26 49 68 55
Ateliers - Bureaux 33 rue Gambetta 51500 MAILLY CHAMPAGNE

José ALAFORT
ELECTRICITE services
ARTISAN
06 13 61 43 06
2, rue Rémy Dubois
51500 MAILLY CHAMPAGNE
Tél. / Fax : 03 26 05 03 77
Siret 481 032 605 00018

LABEL TOITURES
COUVERTURE ET ZINGUERIE
Site internet: www.labeltoitures.fr
Téléphone : 03 26 48 88 34
Tél port : 06 60 59 37 77
mail: labeltoitures@laposte.net
37 Rue Gambetta 51500 Mailly-Champagne

Devenez partenaire
de la publication
du bulletin municipal.
ICI
VOTRE PUBLICITÉ
Renseignements en Mairie

Bulletin municipal
édité et imprimé par la Mairie de Mailly-Champagne
date de parution 28 octobre 2020
Directeur de la publication: Michel HUTASSE, Maire.

L'Écho de Mailly-Champagne

SOMMAIRE:

- Édito.
- Nouveau conseil municipal.
- Budget.
- L'église de Mailly d'hier et d'aujourd'hui.
- Du coté des écoles.
- Le coin des associations.
- La gestion forestière.
- Le fleurissement du village
- Enquête P.L.U.
- Témoignages crise sanitaire.
- Agenda et infos pratiques.

N°54

De octobre à décembre 2020

Le secrétariat de mairie
est ouvert du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30

Tel: 03 26 49 41 18

Mailly-champagne.mairie@wanadoo.fr
Www.mailly-champagne.fr

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le premier « Echo » de la nouvelle équipe municipale.

Je vous remercie de votre confiance pour ce nouveau mandat avec des femmes et des hommes désireux de s'investir pour la commune.

La crise sanitaire due à la pandémie de la COVID 19 a engendré un début de mandat compliqué.

Le mardi 26 mai 2020 le nouveau conseil municipal a pu siéger, le Maire et les Adjoints ont été élus et installés dans leurs fonctions. Les différentes commissions ont été mises en place quelques jours plus tard.

La nouvelle équipe s'est rapidement mise en place pour travailler sur les différents dossiers en cours et les futurs projets.

Nous avons dû en concertation avec les services de l'état annuler toutes les manifestations sportives, culturelles, la brocante, la foire du vin et de la gastronomie, les commémorations du 8 mai, du 14 juillet ainsi que toutes les réservations à l'espace culturel pour cette année.

Le repas des anciens sera décalé au 1er trimestre 2021 si la situation le permet.

La Communauté Urbaine du Grand Reims a élaboré et mis en place un protocole sanitaire afin de permettre la réouverture des écoles en juin et la rentrée dans les meilleures conditions en septembre.

Monsieur Joel MACQUART Garde Champêtre depuis 1983 a fait valoir ses droits à la retraite le 31 juillet, le nouvel employé communal qui a pris ses fonctions le 1er septembre est Monsieur Emmanuel THONNEL.

Dans cette période difficile, surtout respectez bien les mesures de sécurité sanitaire, distanciation, port du masque, gel hydroalcoolique et lavage des mains.

Et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

Michel HUTASSE

État Civil

Bienvenue à...

June BUSY née le 29 novembre 2019

Léon DIOT né le 27 février 2020

Rose ROGUET PLISSART née le 4 mai 2020

Téa DEVARENNE née le 26 juin 2020

Bazil MARTIN né 10 juillet 2020

Anna HUTASSE SAVARESE née le 9 septembre 2020

Daryl NOIRON né le 16 septembre 2020

Marguerite AUGER née le 3 octobre 2020

Ils et elles se sont dit oui...

Mademoiselle Anne-Sophie LEROY et Monsieur Gautier MALINGRE, domiciliés à MAILLY-CHAMPAGNE, se sont mariés en date du 11 juillet 2020.

Ils et elles nous ont quittés:

M. Jean-Pierre CORBON né le 26 février 1954, décédé le 15 juin 2019

Mme Mauricette GUESQUIN MARTIN née le 8 octobre 1928, décédée le 11 décembre 2019

M. Jacques THIRION né le 18 juin 1939, décédé le 17 janvier 2020

M. Didier BARBIER (ancien boulanger de Mailly) né le 3 mars 1950, décédé le 17 avril 2020

Mme Paulette OSSONCE FRANÇOIS née le 10 février 1921, décédée le 19 avril 2020

Mme Mireille VAILLANT ROUSSEAUX née le 9 juillet 1923, décédée le 22 juin 2020

M. Daniel CHARLIER né le 24 janvier 1951, décédé le 9 juillet 2020

Mme Christiane BERDYS née le 3 décembre 1940, décédée 17 juillet 2020

M. Francis GABREAU né le 8 novembre 1952, décédé le 25 juillet 2020

M. Roger RICHEZ né le 28 octobre 1918, décédé le 3 septembre 2020

Josiane ALBERT POINSENET née le 25 mars 1930, décédée le 5 septembre 2020

Christian MAROTTE né le 16 juin 1952, décédé le 22 septembre 2020

Julien POUPART né le 13 août 1978, décédé le 3 octobre 2020

Bibliothèque

La médiathèque Raoul Chandelot vous accueille du Mardi au samedi aux horaires suivants :

Mardi : 10h30 à 12h30
Mercredi : 14h00 à 18h00
Jeudi : 17h00 à 19h00
Vendredi : 14h00 à 16h00
Samedi : 09h00 à 12h00

Contact : 03 26 49 80 38 ou bibli.mailly-champagne@wanadoo.fr

Témoignages

Alors que nous traversons une période très particulière, nous avons donné la parole à quelques jeunes de notre village.

TEMOIGNAGE DURANT LE CONFINEMENT

Maylis, en 1ére année pour devenir infirmière.

En stage dans un EHPAD, durant le COVID, ce fut compliqué. Elle a dû choisir de partir de chez ses parents et de vivre en appartement pour ne pas contaminer sa famille. Le travail fût fatiguant, stressant, beaucoup de responsabilités (en stage mais responsable, tests sur personnes âgées et sur le personnel de l'EHPAD,…).

Cette expérience conforte Maylis dans son choix de métier. Aider les autres, telle est sa devise.

TEMOIGNAGE APRÈS CONFINEMENT

Mathis, 6 ans, en dernière année de maternelle et passage au CP à la rentrée prochaine.

À ma question, comment s'est passée la reprise des classes ?

La réponse fut amenée avec un superbe sourire et heureux d'avoir retrouvé maîtresse et copains/copines.

Le nouveau conseil municipal

Photo prise avant la crise sanitaire

Le 15 mars 2020, à l'issu du scrutin du premier tour des élections municipales, un nouveau conseil municipal a été élu dans notre commune de Mailly-Champagne. Retrouvez ci-dessous les résultats en chiffres de ces élections.

Inscrits: 556

Participation: 249 soit 44,78%
Exprimés: 242 soit 43,53%

Abstention: 307 soit 55,22%
Votes blancs/nuls: 7 soit 2,81%

Ont été élu(e)s:

- Michel HUTASSE 92,56% 224 votes
- Florence CUILLIER 91,32% 221 votes
- Hugues PEREIRA 91,32% 221 votes
- Lydie HUET 89,25% 216 votes
- Sylvain CAPIAUX 85,95% 208 votes
- Jackie HUTASSE 85,53% 207 votes
- Benoît GRIFFAUT 83,88% 203 votes
- Brigitte LECOURT 83,88% 203 votes
- Gilles NOIRET 83,88% 203 votes
- Corinne TROUILLE 83,88% 203 votes
- Charlie HIVET 81,40% 197 votes
- Elyette DUCHATEL 80,99% 196 votes
- Bruno STELMASZYK 80,57% 195 votes
- Patrick BUACHE 76,85% 186 votes
- Stéphane BONNEVIE 76,03% 184 votes

Monsieur Michel HUTASSE, lors de la première réunion du conseil municipal, qui a eu lieu le 26 mai 2020, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire pour la troisième fois.

Monsieur Gilles NOIRET a été élu par le conseil à occuper la fonction de premier adjoint.

Madame Brigitte LECOURT a été élue par le conseil à occuper la fonction de seconde adjointe.

Et Monsieur Bruno STELMASZYK a été élu par le conseil à occuper la fonction de troisième adjoint.

Commissions municipales

Les commissions municipales sont nommées soit pour un objet déterminé, soit pour une catégorie d'affaires. Ces commissions sont de simples organes d'instruction, chargées de l'étude et de l'élaboration des dossiers à soumettre au conseil municipal; elles émettent des avis et des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre.

COMMISSIONS	PRESIDENT	VICE-PRSIDENT	RAPPORTEUR	MEMBRES
INFORMATION COMMUNICATION	HUTASSE Michel	NOIRET Gilles	BONNEVIE Stéphane	DUCHATEL E-HUET L-CUILLER F-HIVET C
LOCATION ESPACE CULTUREL	HUTASSE Michel	NOIRET Gilles	HUET Lydie	LECOURT B + agent de la commune
GYMNASE	HUTASSE Michel	NOIRET Gilles	CAPIAUX Sylvain	LECOURT B -HUET L
MEDIATHEQUE	HUTASSE Michel	LECOURT Brigitte	TROUILLE Corinne	HUET L-BONNEVIE S
FLEURISSEMENT-ENVIRONNEMENT ENTRETIEN DU VILLAGE	HUTASSE Michel	STELMASZYK Bruno	HUET Lydie	GRIFFAUT B- HIVET C-PEREIRA H -TROUILLE C
FINANCES- BUDGET	HUTASSE Michel	LECOURT Brigitte	DUCHATEL Elyette	BUACHE P-STELMASZYK B-CUILLER F-HUTASSE J
VOIRIE-CHEMIN	HUTASSE Michel	NOIRET Gilles	HUTASSE Jackie	PEREIRA H-GRIFFAUT B-STELMASZYK B -CAPIAUX S-BUACHE P
BATIMENTS COMMUNAUX	HUTASSE Michel	NOIRET Gilles	LECOURT Brigitte	HUET L-HUTASSE J-CAPIAUX S-BUACHE P -HIVET C-STELMASZYK B
APPEL D'OFFRES	HUTASSE Michel	LECOURT Brigitte	HUET Lydie	NOIRET G-PEREIRA H -BUACHE P-STELMASZYK B -DUCHATEL E- HIVET C
LOISIRS - SPORT - CULTURE	HUTASSE Michel	STELMASZYK Bruno	CUILLER Florence	BONNEVIE S-CAPIAUX S-GRIFFAUT B-NOIRET G
VITI-VINICOLE	HUTASSE Michel	STELMASZYK Bruno	HUTASSE Jackie	PEREIRA H -BUACHE P -NOIRET G-CAPIAUX
FETES ET CEREMONIES	HUTASSE Michel	NOIRET Gilles	GRIFFAUT Benoit	BONNEVIE S -HUET L -LECOURT B -HIVET C
IMPÔTS	TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL + 9 PERSONNES EXTERIEURES			
CIMETIERE	HUTASSE Michel	STELMASZYK Bruno	HUET Lydie	TROUILLE C- DUCHATEL E- LECOURT B
LA CHARMOISE	**TITULAIRES :** STELMASZYK B et BUACHE P		***SUPPLEANTS***	*BONNEVIE S-LECOURT B*
P.N.R.	**TITULAIRE :** STELMASZYK B		**SUPPLEANT**	DUCHATEL Elyette

Les membres des commissions restent à votre disposition.
Vous pouvez les contacter par l'intermédiaire du secrétariat de Mairie

au 03 26 49 41 18 ou par courriel mailly-champagne.marie@wanadoo.fr

Service de garde des pharmacies

Dimanche 11 octobre 2020	Pharmacie de SILLERY - 03 26 49 15 16
Dimanche 18 octobre 2020	Pharmacie CARPENTIER à Taissy - 03 26 82 24 51
Dimanche 25 octobre 2020	Pharmacie HATTE à Verzenay - 03 26 49 42 62
Dimanche 1er novembre 2020	Pharmacie TONNEL à Verzy - 03 26 97 91 28
Dimanche 8 novembre 2020	Pharmacie CARPENTIER à Taissy - 03 26 82 24 51
Mercredi 11 novembre 2020	Pharmacie LEBEL à Bouzy - 03 26 57 74 88
Dimanche 15 novembre 2020	Pharmacie LURQUIN à Tours-sur- Marne - 03 26 58 92 62
Dimanche 22 novembre 2020	Pharmacie de SILLERY - 03 26 49 15 16
Dimanche 29 novembre 2020	Pharmacie du VIGNOBLE à Rilly-la-Montagne - 03 26 03 40 38
Dimanche 6 décembre 2020	Pharmacie TONNEL à Verzy - 03 26 97 91 28
Dimanche 13 décembre 2020	Pharmacie CARPENTIER à Taissy - 03 26 82 24 51
Dimanche 20 décembre 2020	Pharmacie HATTE à Verzenay - 03 26 49 42 62
Vendredi 25 décembre 2020	Pharmacie LURQUIN à Tours-sur- Marne - 03 26 58 92 62
Dimanche 27 décembre 2020	Pharmacie de SILLERY - 03 26 49 15 16
Vendredi 1er janvier 2021	Pharmacie HATTE à Verzenay 03 26 49 42 62

Ces dates vous sont communiquées par vos pharmacies sous réserve de changement. Les éventuelles mises à jour de ces services de garde seront publiées sur le site de la commune **www.mailly-champagne.fr** (rubrique santé et services de garde)

Déchetterie

Fermeture temporaire de la déchetterie de Sillery

Dans le cadre de travaux d'amélioration et de mise aux normes, **la déchetterie de Sillery sera fermée à compter du lundi 31 août 2020 pour une durée prévisionnelle de 5 mois.** La réouverture est envisagée courant février 2021.

Les particuliers pourront se rendre à la déchetterie de Reims Croix-Rouge, impasse de la chaufferie. Attention, pour des raisons de sécurité, l'accès aux véhicules de plus de 1m90 est interdit sur ce site. Si besoin, les particuliers peuvent contacter le 03.26.02.90.90.
Les habitants pourront également accéder pendant la durée des travaux, aux déchetteries de Rilly la Montagne, rue des Rozais, ou Villers Marmery, route des Petites Loges.

Jours et horaires d'ouverture de la déchetterie de Reims Croix-Rouge :

Du lundi au samedi	De 9 h à 19 h*
Dimanche et jour férié	De 9 h à 12 h*

*Dernier accès 15 minutes avant la fermeture

Jours et horaires d'ouverture de la déchetterie de Rilly la Montagne :

Lundi, mardi, jeudi, samedi	De 9 h à 12 h*
Mercredi	De 9 h à 12 h* et de 14 h à 18 h*
Vendredi	De 14 h à 18 h*

*Dernier accès 15 minutes avant la fermeture

Jours et horaires d'ouverture de la déchetterie de Villers Marmery :

Lundi, mardi	De 14 h à 18 h*
Mercredi, vendredi	De 9 h à 12 h*
Jeudi, samedi	De 9 h à 12 h* et de 14 h à 18 h*

*Dernier accès 15 minutes avant la fermeture

Service de garde des infirmières

Mme Hélène BEAUTRAIT ***06 45 61 61 57***	Mme Élise SAGOT ***06 22 61 02 24***
Du 28 septembre au 4 octobre	Du 5 octobre au 11 octobre
Du12 octobre au 18 octobre	Du 19 octobre au 25 octobre (Aurélie MIRMONT)
Du 26 octobre au 1er novembre	Du 2 novembre au 8 novembre
Du 9 novembre au 15 novembre	Du 16 novembre au 22 novembre
Du 23 novembre au 29 novembre	Du 30 novembre au 6 décembre
Du 7 décembre au 13 décembre	Du 14 décembre au 20 décembre

Ces dates vous sont communiquées par vos infirmières sous réserve de changement. Les éventuelles mises à jour de ces permanences seront publiées sur le site de la commune: **www.mailly-champagne.fr** (rubrique santé et services de garde)

Budget

Compte rendu de séance du conseil Municipal en date du 6 juillet 2020

Au cours de cette séance les élus ont approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2019

A savoir :

Compte administratif 2019 de la commune

Dépenses de fonctionnement : 502 413.00 €
Recettes de fonctionnement : 633 001.81 €
Soit un excédent de fonctionnement 2019 de 130 588.81 €
Dépenses d'investissement : 441 656.55 €
Recettes d'investissement : 1 024 995.52 €
Soit un excédent d'investissement 583 338.97 €

Compte administratif 2019 vignes communales

Dépenses de fonctionnement : 65 465.53 €
Recettes de fonctionnement : 201 192.77 €
Soit un excédent 135 727.24 €
Excédent cumulé des années précédentes 268 657.98 €
Soit un excédent total de 404 385.22 €
Les élus ont donc au cours de cette séance procédé au vote

À savoir :

BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE

Recettes de fonctionnement : 705 766.00 €
Dépenses de fonctionnement : 705 766.00 €
Recettes d'investissement : 566 454.00 €
Dépenses d'investissement : 566 454.00 €

A Noter que les taux d'imposition ont été maintenus soit :
18.54 % pour la T.H, 19.01 % pour le F.B Et 20.01 % pour le F.N.B.

Les dépenses d'investissement de 2020 concernent :

L'échéance 2020 du prêt consenti pour la rénovation de la salle des fêtes, l'acquisition de logiciel pour la gestion du cimetière, l'achat d'illuminations pour les rues du village (fêtes de fin d'année) et d'un panneau d'informations lumineux, les honoraires d'architecte pour la réhabilitation de l'église, ainsi que les travaux de sécurisation en traversée d'agglomération et une partie de la voirie au lieudit « le chêne Batrolle ».

BUDGET PRIMITIF 2020 VIGNES COMMUNALES

Dépenses et recettes de fonctionnement : 120 000.00 €

Pas de section d'investissement pour 2020

L'Église

L'église de Mailly d'hier et d'aujourd'hui, témoigne de l'histoire de notre village.

En effet, datant du XIème siècle, l'église du village, aussi connue sous le nom de Saint Calixte, s'est vu traverser les siècles et les guerres jusqu'à nos jours.

Un point historique peut être abordé à son sujet :

Saint Calixte, naît à partir de la construction au XIème siècle de sa chapelle dite « de Saint-Fiacre », ancien patron de la paroisse. C'est seulement un siècle plus tard que débute la construction du chœur. En effet, aux XIIème et XIIIème siècles virent le jour la chapelle de la Sainte-Vierge (anciennement nommée chapelle de Saint-Pierre) ainsi que le chœur de l'église.

Maillotins, maillotines, Il faut comprendre que la construction de notre église, telle que nous la connaissons aujourd'hui, fût progressive et étalée sur de nombreuses années.

En levant la tête au sein du monument nous pouvons apercevoir la « Vierge à la Grappe » offrant une grappe de raisins à l'enfant Jésus qu'elle tient sur ses genoux. Il est important de noter que cette dernière, datant du 16eme siècle, a été classée des années plus tard comme monument historique. Pour continuer sur la lente et progressive construction de la belle église ornant notre village, c'est au 18eme siècle que la nef, longue de 40 mètres et large de 10 mètres, fut construite.

Pour terminer sur la description historique de Saint Calixte, un petit point sur quelques-uns de ses vitraux :

Un des vitraux représente Sorette, ancien curé de Mailly ; alors que d'autres représentent Saint Hubert, Saint Eloi et Saint Nicolas, ; ou alors Saint Calixte, titulaire de l'église ; ou même Saint Vincent, patron des vignerons à genoux devant le seigneur.

Pour information, Saint Calixte est représentée sur le vitrail du champagne qui orne le transept Sud de la cathédrale Notre-Dame de Reims.

Nouveau système d'information à la population

La commune se dote d'un nouvel équipement d'information à la population vous permettant de recevoir gratuitement les informations locales sur votre téléphone mobile.

Si vous souhaitez recevoir l'actualité, les informations de la commune sur votre mobile, veuillez transmettre votre numéro de téléphone portable au secrétariat de la mairie en nous contactant par téléphone ou par mail (en cas de mail, merci de penser à indiquer votre nom, prénom et numéro de mobile rattaché).

Votre numéro ne sera transmis à aucun tiers et sera conservé sur un logiciel sécurisé conforme à la législation RGPD. En cas de changement d'avis, la désinscription à ce service sera possible d'un simple clic sur le STOP SMS inclus au SMS d'information ou en nous en informant.

L'objectif est de vous communiquer les informations de la vie communale telles que : les informations sanitaires en vigueur actuellement, les informations scolaires, la collecte des ordures ménagères, les manifestations ayant lieu sur la commune, travaux importants, etc.

Plus d'info : cliquer sur le lien en bleu, il vous dirigera sur le site internet de la commune.

STOP**36608 :** Cliquer sur le lien bleu 36608 pour vous désabonner au service d'alerte à la population.

P.L.U.

Avis d'Enquête Publique - PLU - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Commune de MAILLY CHAMPAGNE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° CUGR-DUAUA-PTVCMR-2020-32 annulant et remplaçant l'arrêté n°2020-30, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU de la commune de Mailly Champagne.

Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête sur le site internet du Grand Reims et au siège de l'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 34 jours :

DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 À 17H00
AU SAMEDI 5 DECEMBRE 2020 À 12H00

Monsieur François SCHUESTER, responsable qualité à la Direction régionale France Télécom de Champagne Ardenne retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par monsieur le président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30**.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de Mailly Champagne 1 place Jean Moët, et sur le site : **www.grandreims.fr.** Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site **www.grandreims.fr.**

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site **www.grandreims.fr** dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 2 novembre 2020 de 17h00 à 19h00**
- **Samedi 14 novembre 2020 de 10h00 à 12h00**
- **Samedi 5 décembre 2020 de 10h00 à 12h00**

En raison, du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de COVID-19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du commissaire-enquêteur en contactant le pôle territorial Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims au **03 26 49 19 06**

Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public.

La Présidente de la communauté urbaine du Grand Reims

C'est, en outre, comme vous le savez tous, au lendemain de la célébration de Saint Vincent, en 2019, que le plafond céda à l'intérieur de l'édifice. Notre église est bien malade et a besoin de l'attention de tous. La municipalité a alors décidé, après consultation d'un architecte (cabinet GISSINGER TELLIER), de restaurer ce monument faisant partie intégrante de notre patrimoine et de notre histoire. C'est pour cela, cher(e)s Maillotin(e)s, que la municipalité vous informera de l'évolution constante des travaux, rajoutant une ligne de plus à la longue et progressive histoire de notre église.

Un déblaiement des gravats a, à ce jour, déjà été effectué et ensuite viendra le déplacement de l'ossuaire de manière à atteindre les fondations du monument. En effet, il est nécessaire de stabiliser la bâtisse qui au fil du temps et sous la contrainte des sources proches s'est énormément déformée. Profitant de ce sauvetage de notre patrimoine, les abords de l'église seront eux aussi réaménagés.

Les travaux de réfection sont planifiés sur 4 ans. Les détails du projet seront prochainement consultables en mairie.

Détail du vitrail de la Cathédrale de Reims

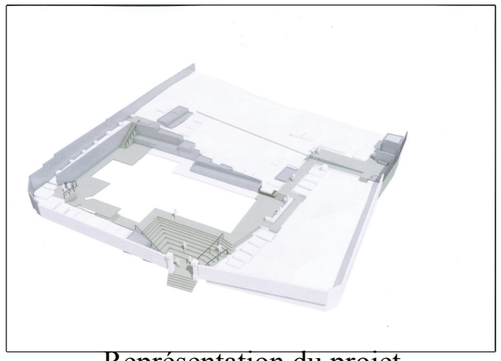

Représentation du projet d'aménagement extérieur

À noter, un aménagement a été réalisé au cimetière pour accueillir 11 cavurnes.

Du coté des écoles

Bonne retraite Mesdames !

Après une année scolaire inédite placée sous le signe du coronavirus, une année des plus perturbée qui s'est arrêtée d'une certaine manière le lundi 16 mars pour ne reprendre qu'en mai et, de façon très chaotique jusqu'au vendredi 3 juillet ; ce soir-là, la cloche a sonné pour annoncer les vacances mais aussi la fin de leur carrière : Bénédicte SCHNEIDER qui enseignait en grande section à l'école maternelle et Brigitte BAUTRAIT directrice de l'école primaire qui avait en charge les cours moyens quittaient leur fonction pour une nouvelle vie, moins contraignante, moins exigeante, plus tranquille ...

Amies de longue date, depuis leurs années d'études (elles ont suivies le même parcours universitaire), elles se sont retrouvées dans le regroupement Ludes-Mailly où elles ont enseigné 16 / 17 ans.

Très impliquées dans leur enseignement, elles ont dû s'adapter à de nombreuses situations : les nouvelles technologies : abandonner progressivement le tableau vert au profit du tableau blanc interactif … le respect des mesures de sécurité suite aux attentats de 2015 … les nouveaux rythmes scolaires … la restructuration des classes avec le déménagement des classes maternelles … le passage au Grand Reims … et pour finir la covid 19 ! : les cours par internet, les mesures sanitaires, le masque … !

Très professionnelles, très proches des enfants, très estimées des parents mais aussi de leurs collègues et de leur hiérarchie, elles auraient mérité de partir après une belle fête qui aurait rassemblé beaucoup d'enfants et de parents mais cette satanée pandémie les en a privées !!

Malgré tout, elles ne sont pas parties comme ça !! Elles ont eu leurs moments d'émotions !!

L'association des parents d'élèves, sous la houlette de Mélanie DEBROSSE la Présidente, a tenu à témoigner sa reconnaissance à ces deux maîtresses qui ont eu droit à une haie d'honneur des enfants et à de nombreuses attentions.

Un peu plus tard, nouvelles émotions ! elles étaient reçues par les municipalités de Ludes et Mailly en présence des deux maires Bernard SAINTOT et Michel HUTASSE, de Gilles DESSOYE, élu du Grand Reims, de leurs collègues Anne-Sophie, Christine et Pascale, de leur époux, de la présidente des parents d'élèves, et de quelques parents. Hélas, les circonstances n'ont pas permis d'accueillir un plus grand nombre d'invités !

Chacun y est allé de son petit mot pour dire sa reconnaissance à ces deux enseignantes à qui on souhaite de profiter longtemps et pleinement de leur temps libre !!

L'affouage

Les personnes désirant bénéficier d'un lot d'affouage (bois de chauffage sur pied) doivent se faire connaitre auprès du secrétariat de Mairie avant le 1er novembre 2020.
L'affouage est un acte sylvicole, il permet d'assurer l'entretien et le renouvellement des peuplements par la coupe d'arbres de qualité secondaire.

Les bénéficiaires doivent obligatoirement habiter le village (domicile réel) et s'engager à respecter le règlement d'affouage (respect des arbres à conserver, débardage en utilisant les cloisonnements d'exploitation et chemins forestiers lorsque le sol le permet (sec ou gelé).
Pour rappel; la revente des bois est interdite depuis juillet 2010.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter Bruno STELMASZYK au 06 50 02 00 68.

Fleurissement du village

Comme chaque année, une équipe motivée s'est mobilisée pour apporter la touche florale qui égaie notre village.

Sous la houlette de Madame Lydie HUET, ce n'est pas moins d'une douzaine de bénévoles qui oeuvrent à planter, semer et aménager les espaces fleuris de notre commune.

Quelques réponses sur la gestion forestière

La commune de Mailly-Champagne présente une surface boisée d'environ 460 hectares et possède 74 hectares (situés de chaque côté de la route forestière au-dessus du village). Cette forêt est donc en grande partie privée ainsi que les nombreux chemins d'exploitation.

La gestion des forêts publiques (état, communes, établissements publics) est soumise aux régimes forestiers et par conséquent gérée par l'ONF. Elle implique une gestion patrimoniale capable de transmettre à nos enfants au moins la même capacité à produire, maintenir et valoriser l'écosystème forestier et accueillir le public en forêt.

Les forêts privées d'une surface de plus de 25 hectares doivent disposer d'un plan simple de gestion conforme au schéma régional de gestion forestière. Ce document n'est pas obligatoire pour les forêts de moins de 25 hectares.

Lors de la réalisation de la route forestière chemin de la serre (Déclaration d' Intérêt Général de décembre 2010) le Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière « SIGF » la Charmoise et le Centre Régional de la Propriété Forestière ont organisé plusieurs rencontres avec les propriétaires privés.

Il a été suggéré la création d'une Association Syndicale Autorisée ou d'une Association Syndicale Libre afin que les propriétaires se regroupent et gèrent leur patrimoine au mieux de leurs intérêts (coupe encadrées, entretien des chemins, location de chasse)
À ce jour, aucune personne ne s'est manifestée pour conduire le projet.

Par contre, dans le but d'améliorer notre cadre de vie et l'accueil du public (commune viticole) la commune avec le soutien du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a totalement réhabilité l'ancien sentier pédagogique, avec création de mares, empierrages, mise en valeur des coupes géologiques.

Le SIGF a réalisé le chemin derrière le parc des sources (à la place de l'ancien escalier) et financé le mobilier urbain du sentier pédagogique (en respectant les critères du label forêts d'exception).

Le plan local d'urbanisme de Mailly-Champagne prévoit qu'il ne sera plus possible d'effectuer des coupes en blanc sur le coteau, décision applicable après son adoption prévue pour cette année.

Concernant les questions environnementales, le plus grand défi auquel nous devons faire face est le changement climatique. C'est pour répondre à la demande de la société qu'il nous faut s'engager à la réduction de la consommation des énergies fossiles. L'Europe subventionne la filière bois pour mobiliser davantage cette ressource renouvelable (70 % de subvention pour la création de la route forestière).

Bien entendu, il serait préférable que la forêt privée soit mieux organisée. Mais est-ce une chance ou une malchance que cette forêt appartienne à de nombreux propriétaires ?

Une malchance pour l'exploitation qui n'est pas concertée mais c'est une chance pour les particuliers qui y ont accès. En effet, de nos jours de nombreuses forêts privées sont interdites aux publics.

La forêt est un espace qu'il faut partager entre forestiers, chasseurs et promeneurs aux intérêts très divergents.

De gauche à droite :
Mmes Elsa VICAIRE et Anne-Sophie TIÈCHE (Maternelle) Mmes Christine BIGAR et Pascale ADNET (Elémentaire)

Une rentrée 2020 . toujours masquée

L'ombre de la covid 19 plane toujours et les mesures sanitaires restent plus que jamais de rigueur ; la rentrée 2020 s'inscrit donc dans ce contexte si particulier et nos 108 écoliers n'échappent pas à ces règles !

Trois nouvelles têtes dans l'équipe enseignante :

À l'école maternelle : 40 élèves

Elsa VICAIRE avec 20 enfants : 11 "grande section" et 9 "moyenne section" ;Anne-Sophie TIECHE, directrice, conserve sa classe avec 20 enfants également :
5 "moyenne section" et 15 "petite section"

À l'école élémentaire : 68 élèves

Coralie DIDIER et Justine STEVENIN se partagent la classe qu'occupait Brigitte BAUTRAIT avec 9 CM1 et 20 CM 2

Mme Coralie DIDIER
qui enseigne en CM1/CM2
les lundi, mardi et vendredi

Mme Justine STEVENIN
qui enseigne en CM1/CM2
le jeudi.

Christine BIGAR assure la direction et garde la classe des CP : 15 enfants
et Pascale ADNET conserve les classes de CE 1 (10 enfants) et CE 2 (14 enfants).

Bienvenue aux nouvelles maitresses et bonne année scolaire à tous !!!

L'année 2020 / 2021 permettra-t-elle la réalisation des projets scolaires et les diverses manifestations organisées au profit des écoles ? Souhaitons-le vivement !!!

Le coin des associations

Jeux Dés Boites

Dés le 18 septembre, l'association « **Jeux Dés Boites** » a repris ses soirées hebdomadaires dédiées aux jeux de société.

En quoi ça consiste ? De 20h à 22h, ils se retrouvent autour de plusieurs jeux de société modernes afin de s'affronter ou de coopérer lors de parties endiablées.

Des centaines de jeux, pour tout public de 8 à 98 ans, sont proposés par Anaïs et Benjamin deux jeunes entrepreneurs maillotins.

Bonne retraite à...

Madame Brigitte LECOURT

Monsieur Joël MACQUART

Qui ont quitté leurs fonctions après de nombreuses années au service des habitants de Mailly-Champagne.
Nous souhaitons à ces véritables chevilles ouvrières de notre commune une agréable retraite qui sera, à n'en pas douter, aussi dynamique que leur nature le laisse supposer.
Un grand merci à ces deux agents très actifs et très appréciés des Maillotins.

Merci à ...

Impossible d'éditer ce bulletin municipal sans rendre hommage au travail titanesque fourni par Jean-Claude LECOURT. C'est en effet depuis 1989 que Jean-Claude, tantôt photographe, rédacteur, infographiste, imprimeur,... s'est employé à concevoir le bulletin municipal qui a changé plusieurs fois de nom et de forme au fil des multiples conseils municipaux. À l'époque, avec l'aide de Jeannot MONDET, Jean-Claude développait les films à l'aide de révélateur, puis de fixateur et tirait les épreuves (photos) sur un agrandisseur. Il faisait ensuite la maquette en collant les photos sous les textes dactylographiés à la machine à écrire, par Brigitte, son épouse.

Aujourd'hui encore, nous lui devons l'article sur les écoles qui figure dans ce numéro. En reprenant la conception, la commission informations et communication prend conscience de la somme incroyable de temps et de travail que Jean-Claude, le plus souvent seul ces dernières années, a consacré à la rédaction de ces bulletins municipaux.

Un grand merci à toi, Jean-Claude, pour toutes ces années consacrées à l'information communale.

Bienvenue à...

Bienvenue à Emmanuel THONNEL, le nouvel employé communal de Mailly-Champagne, qui a pris ses fonctions le 1er septembre 2020.

Comité de St Vincent

Un mot du président du Comité:

« Saint Vincent », saint patron des vignerons, est célébré le 22 janvier. Dans chaque village viticole, les vignerons se rassemblent afin d'honorer celui-ci.

À Mailly-Champagne, le comité Saint Vincent est constitué d'une vingtaine de membres, exploitants viticoles en activité ou en retraite, et salariés viticoles.

Nous nous réunissons plusieurs fois dans l'année afin de préparer au mieux les deux événements auxquels nous participons.

Fêté dignement dans notre village, le jour de saint Vincent, tout commence par un cortège en tenue traditionnelle dans les rues, suivi d'une messe en l'honneur du Saint Vincent, puis des traditionnels discours et remise de diplômes, pour finalement s'achever sur le verre de l'amitié.

Également, le week-end précédant la saint Vincent, nous participons à l'archiconfrérie, qui regroupe dans une des grandes villes de Champagne l'ensemble des confréries. Cette journée est une bonne occasion pour mettre en avant Mailly, se démarquant ainsi par ses costumes, sa bannière, son tonneau et bien sur son magnifique bâton. D'ailleurs tous ces atouts nous donnent régulièrement droit à une place de choix dans les journaux, magazines professionnels et autres médias.

Il est important pour nous, que cette tradition perdure, pour les générations futures mais aussi pour celles passées. Pour nos parents et grands-parents qui ont su nous transmettre en outre le plaisir du travail de la vigne mais surtout les valeurs de la viticulture champenoise.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre au comité, lors de nos célébrations ou de nous soutenir de quelque manière qu'il soit, afin que la commune de Mailly Champagne, son histoire, ses vignerons et son vin continuent à marquer les esprits.

L'ensemble des membres du comité se joint à moi pour vous donner rendez-vous le 16 janvier 2021 à Epernay pour l'archiconfrérie et bien sur le 22 janvier dans notre village.

La société de chasse

Monsieur Gilbert DEVARENNE, président d'honneur de la société de chasse de Mailly, grand passionné de chasse et plus largement du monde forestier, nous a accueilli pour nous parler de la plus vieille association de notre village. En effet, c'est en 1926 que la société de chasse de Mailly a vu le jour. Auparavant, la chasse se pratiquait de façon traditionnelle mais sans cadre et avec peu de réglementation.

Souvent sujet à polémique, Monsieur DEVARENNE nous explique qu'elle existe depuis la nuit des temps et que, ces dernières années ayant bien évolué elle contribue, entre autre, à la régulation du gibier dans les forêts et protège ainsi les cultures environnantes.

Pour rappel, chaque société de chasse se voit attribuer, tous les ans, un quota d'animaux à tuer (principalement des sangliers et des chevreuils) et chaque animal tué fait l'objet d'une taxe sous forme de "bagues" payantes qui alimente un fond d'indemnisation pour les éventuels dégâts causés par les animaux sauvages.

La société de chasse de Mailly étend son action sur la forêt domaniale de Verzy, les forêts communales de Mailly, Verzy, Trépail, Louvois et quelques propriétaires privés. Le droit de chasser dans ces forêts est payant et rapporte, tous les ans, selon la superficie quelques milliers d'euros au bénéfice du syndicat forestier « La Charmoise ».

Dans l'évolution de la pratique de la chasse, entre deux anecdotes, M. DEVARENNE évoque notamment la période d'après guerre. En effet, pendant les 6 années qu'a duré la deuxième guerre mondiale il n'y avait quasiment plus de chasseurs et le gibier a proliféré, une fois la paix revenue, c'est dans la forêt que les gâchettes se sont un peu trop lâchées pour arriver au constat, au début des années quatre-vingt d'un grand déficit d'animaux dans nos forêts. Il n'y avait plus de sangliers. Quelques chasseurs, dont Monsieur DEVARENNE, conscients de ce problème, ont créé un G.I.C.(Groupement d'Intérêt Cynégétique) afin de réguler la chasse et de repeupler la forêt, pour arriver aujourd'hui à une population stable et équilibrée.

Pour information, voici le planning des jours de chasse aux bois:

Dimanche 27 septembre 2020	Samedi 12 décembre 2020
Samedi 17 octobre 2020	Samedi 9 janvier 2021
Samedi 31 octobre 2020	Samedi 23 janvier 2021
Samedi 14 novembre 2020	Samedi 6 février 2021
Samedi 28 novembre 2020	Samedi 20 février 2021

L'Association
MAiLLY ANiMATiONS

Mailly Animation

L'association MAILLY ANIMATION va bientôt fêter ses 30 ans.

Elle vous propose de nombreuses manifestations telles que la foire aux vins et à la gastronomie, et ce depuis 26 ans.

Ses premières manifestations furent la brocante sous la présidence de M. Jean-Claude REMY et l'aide de nombreux bénévoles

Depuis février 2020, c'est M. Benoit GRIFFAUT qui a repris la tête de l'association avec l'aide de nombreux bénévoles et jeunes de Mailly.

Le nouveau bureau est constitué ainsi :

- président d'honneur : Jean Claude REMY

-vice-présidents Gilles NOIRET et Aurélien NOIRET

- trésorière Monique PRUVOT

- secrétaire Laurence GUIET

L'année 2020 fut une année très calme suite à la crise sanitaire et toute l'équipe de Mailly Animations vous donne rendez-vous en 2021.

Voici le calendrier:

En février soirée spectacle

En mars et octobre soirée dansante

En avril brocante

En mai foire aux vins

En décembre marché de Noël

Sans oublier que les Maillotins peuvent bénéficier de tickets de cinéma. Pour cela il faut s'adresser à Monique PRUVOT.

Les Maillotines et Maillotins voulant venir donner un coup de main à l'organisation de toutes ces manifestations sont les bienvenus.

M. Benoit GRIFFAUT et toute l'équipe de Mailly Animations

Mailly Sports

Mailly Sports

L'association Mailly Sports, depuis de longues années, propose des activités sportives et culturelles

Cet été, nous avons effectué un petit sondage auprès des habitants du village pour connaître leurs voeux, savoir si d'autres activités pourraient les intéresser.

Malheureusement, très peu de réponses mais, une préférence pour la marche/marche nordique

Cette activité a donc démarré depuis quelques semaines, elle se déroule le samedi après-midi à partir de 14h30, départ devant l'espace culturel.

Il reste des places, n'hésitez pas à venir essayer !

Il reste également des places dans toutes les activités, contactez nous pour plus de renseignements.

En plus des activités proposées, l'association propose différentes manifestations tout au long de l'année (Concours de belote, concours de tir à l'arc, tournoi de pétanque, gala de danse et théâtre, ainsi que la tenue de la buvette lors des festivités comme la fête de la musique et le 14 Juillet (une année sur deux avec Mailly Animations) .

Listes des activités proposées et contacts:

Danse moderne-jazz:
Encadrée par Cléa

Gymnastique:
Marie-Ange ANCHÉ - 06 80 67 69 42

Step:
Camille REMY - 06 19 25 05 96

Yoga:
Berthe HUTASSE - 06 86 02 84 54

Théâtre et Multisport Féminin adultes:
Priscilla DECOTTE - 06 52 87 70 51

Multisport masculins adultes, Badminton et Tennis de table:
Sylvain CAPIAUX - 06 74 89 48 29

Marche, Marche Nordique, Tir à l'arc et Tennis:
Florence REMY - 06 86 97 20 91